



Rapport annuel Migration 2013

25/03/2015

Commission de l'intérieur de la Chambre

François De Smet, Directeur
Koen Dewulf – Julie Lejeune



I. Diminution de l'immigration

Immigration vers la Belgique
 Demandeurs d'asile
 Regroupement familial
 Régularisation

II. Restriction des droits

Le paysage global
 L'actualité en 2013
 La procédure, talon d'Achille?

III. Recommandation





Diminution de l'immigration, restriction des droits ...



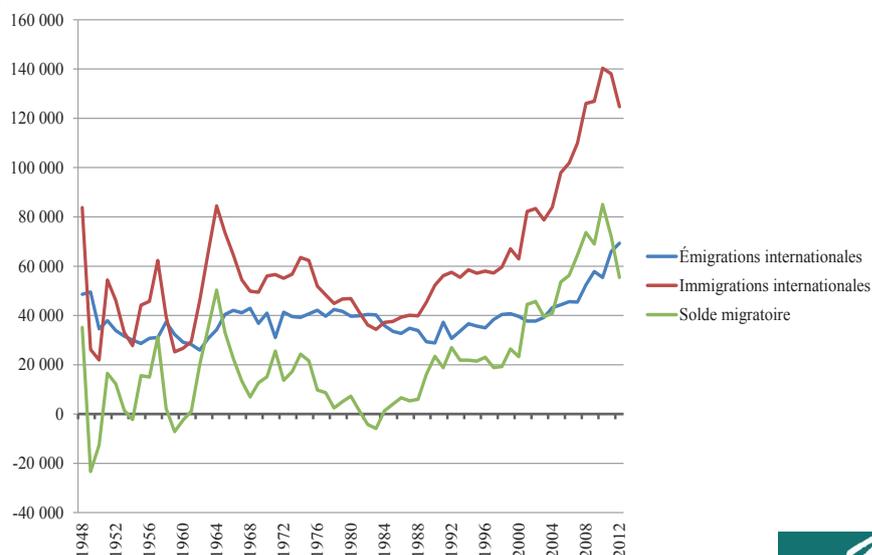
I. Diminution de l'immigration...

“Le Centre a (...) pour mission (...) d’informer les pouvoirs publics sur la nature et l’ampleur des flux migratoires.”





1. Immigration d'étrangers vers la Belgique : moins 10% entre 2011 et 2012



2. Demandeurs d'asile en 2013: moins 25% par rapport à 2012

Pays	2012	2013	Différence entre 2012 et 2013
Allemagne	77.660	126.995	+64%
France	61.460	66.265	+8%
Suède	43.945	54.365	+24%
Royaume uni	28.895	31.100	+8%
Italie	17.345	27.930	+61%
Belgique	28.285	21.225	-25%
Hongarie	2.155	18.900	+777%
Pays Bas (v)	13.105	17.160	+31%
Autriche	11.060	14.455	+31%
Pologne	6.540	6.890	+5%
EU-27	336.015	435.615	+30%





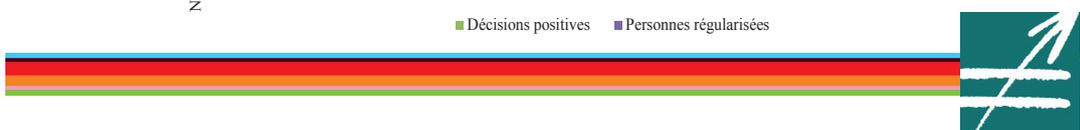
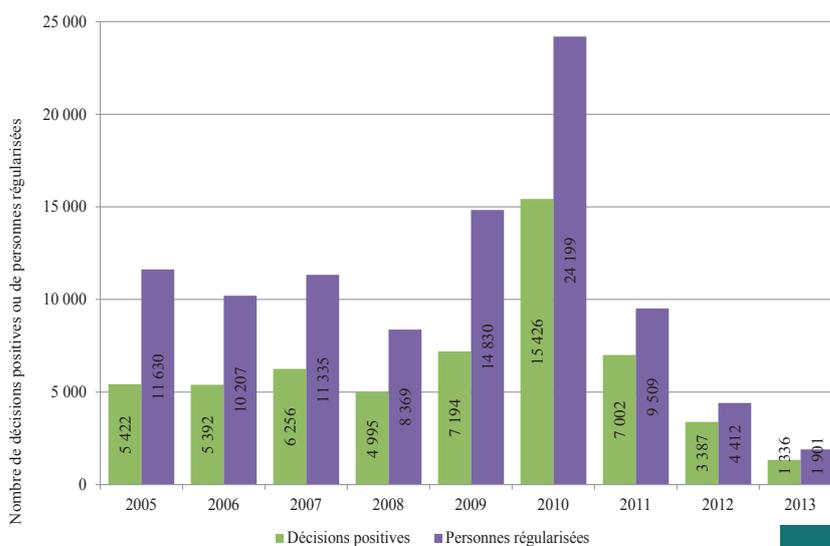
3. Regroupement familial

- Diminution du nombre de visa délivrés pour regroupement familial
 - ↓ 30 % entre 2011 et 2012
 - ↓ 5 % entre 2012 et 2013

- Diminution du nombre de permis de séjour accordés dans le cadre du regroupement familial (RAMIG 2012, p.83)



4. Personnes régularisées: moins 60% entre 2012 et 2013





II. Restriction des droits...

" Le Centre a également pour mission de veiller au respect des droits fondamentaux des étrangers (...). "



1. Le paysage global

- Regroupement familial (2011)
- Régularisation
 - médicale (2012)
 - humanitaire (2009-2013)
- Code de la nationalité (2013)





2. L'actualité en 2013

- Exclusion de l'aide sociale
 - Citoyens européens
 - Étrangers en recours (refus/retrait de séjour)
 - Étrangers régularisés (travail)
- Inscription payante à la commune d'Anvers



3. La procédure : talon d'Achille?

- Détention et éloignement : outils de la politique migratoire
- Enjeu droit fondamentaux : garanties procédurales
- Ex. arrêt S.J.c. Belgique





III. Recommandation : un code de l'immigration

Objectif : plus de sécurité juridique

- Volet Forme
Légistique, numérotation, hiérarchie des normes, jp
- Volet Fond
Intérêt supérieur de l'enfant, apatridie, garanties
procédurales
- Volet Méthode
Consultation des acteurs de terrain, délais



Mesure d'impact en termes de droits fondamentaux

- Des réformes étayées
dotées d'objectifs clairs
suivies
- Des mesures qui affectent la position
juridique
description d'impact
suivi d'impact





Rapport annuel Migration *Structure*

- I. Migration en Belgique: chiffres et flux
- II. Accès au territoire
- III. Séjour légal
 - III.1 Protection internationale
 - III.2 Droit de vivre en famille
 - III.3 Migration économique
 - III.4 Migration étudiante
 - III.5 Régularisation de séjour
- IV. Retour, détention et éloignement
- V. Différences de traitement selon le statut de séjour
- VI. Nationalité



Des questions?

Merci pour votre attention!

Centre fédéral Migration

www.diversite.be

epost@cntr.be





THE LONG AND WINDING ROAD TO EMPLOYMENT

An Analysis of the Labour Market Careers of Asylum Seekers and Refugees in Belgium

Editors: Andrea REA and Johan WETS

With the collaboration of Barbara HERMAN, Wouter
SCHEPERS, Louise CALLIER and Lieselot
VANDUYNSLAGER



Introduction

□ **But de la recherche :**

- Analyser l'intégration socio-économique des demandeurs d'asile, des réfugiés et des personnes qui ont obtenu le statut de protection subsidiaire entre Janvier 2001 et Décembre 2010
- Déterminer des profils socio-économiques sur la base de divers facteurs (statut juridique, âge, sexe, situation familiale, position sur le marché du travail, etc.)

Questions de recherche

- Quels sont les modes d'intégration sur le marché du travail de cette population?
- Quels sont les facteurs qui favorisent ou freinent l'intégration socio-économique de ces populations
- Quelles sont les différences entre la situation des demandeurs d'asile et ceux qui ont obtenu le statut de réfugié ou de protection subsidiaire?

Méthodes : Utilisation des bases de données existantes

- ▣ Registre national
- ▣ Données de la Banque Carrefour de la Sécurité Sociale
- ▣ Pour la période de janvier 2001 à décembre 2010 nous avons demandé des informations à la BCSS pour 108.856 personnes

Quatre étapes de l'analyse

- ▣ Evolution du contexte législatif et institutionnel
- ▣ Analyse descriptive de la base de données complète (108.856 personnes)
- ▣ Analyse multivariée (71.768 individus ayant entre 18 and 65 ans)
- ▣ Une analyse longitudinale des carrières d'intégration socio-économique auprès de 4.869 personnes ayant obtenu le statut de réfugié ou celui de protection subsidiaire entre 2003 et 2006 (données trimestrielles sur quatre ans)



Un contexte évolutif

- L'intégration en Belgique et les carrières socio-économiques dépendent de la structure des opportunités à savoir la législation, le contexte institutionnel, les possibilités sur le marché du travail et les caractéristiques des demandeurs d'asile.

- Les demandeurs d'asile sont les personnes qui ont introduit une demande de statut de réfugié tel que définit par la Convention de Genève, les directives européennes et les lois nationales. La procédure est basée sur des lois nationales et supranationales.

- Entre 2001 et 2010, des changements ont été introduits dans la loi et ont changé la procédure affectant la population étudiée.
 - Le statut de protection subsidiaire a été introduit dans la législation belge en 2006.
 - La loi de 2007 réformant le droit d'asile a eu un impact direct sur la procédure à laquelle ont été confrontés les demandeurs d'asile (suppression des deux niveaux de la procédure (recevabilité et reconnaissance)).
 - La loi de 2007 a aussi eu un impact direct sur les possibilités des demandeurs d'asile d'accéder au marché de l'emploi. Entre l'introduction de la nouvelle loi et la loi de 2009, le marché de l'emploi était fermé aux demandeurs d'asile.

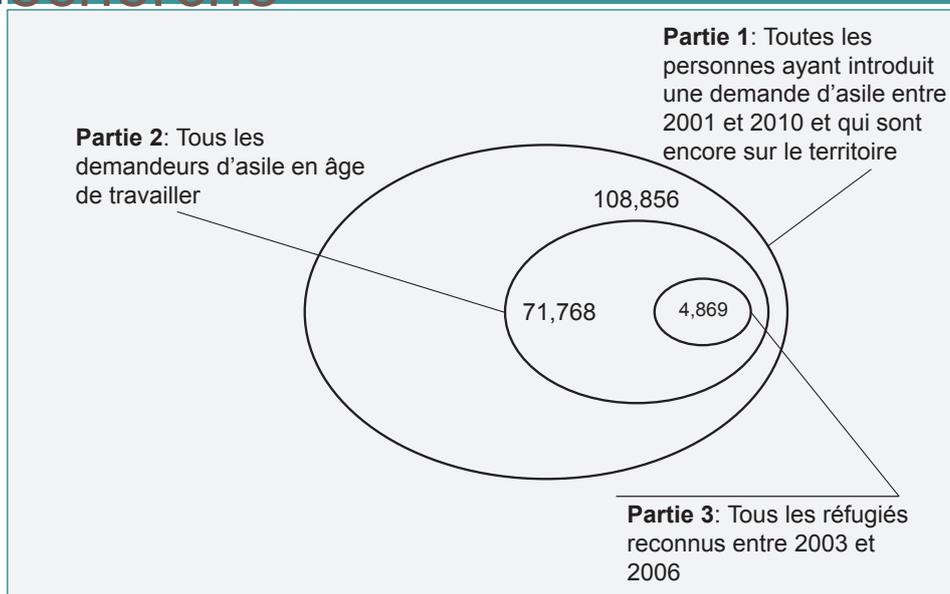
- La politique de régularisation durant la période de la recherche a aussi eu un impact sur les carrières des demandeurs d'asile. Résultant de la politique du *Last In, First Out*, des demandeurs d'asile connaissant une procédure longue ont été régularisés.
- L'accueil des nouveaux arrivants et l'intégration sont considérés comme des processus distincts. La résidence et l'accueil des demandeurs d'asile dépend du fédéral. La politique d'intégration depuis les réformes de 1988 et 1993 est organisée au niveau des régions.

- Les autorités locales à l'intermédiaire des CPAS sont des acteurs importants de l'accueil des demandeurs d'asile. La loi de 2007 a changé les aides financières et matérielles.
- Les trois régions connaissent une situation socio-économique contrastée (plus d'opportunités d'emploi en Flandre qu'en Wallonie et à Bruxelles) ayant un impact sur l'intégration sur le marché du travail des demandeurs d'asile et des réfugiés.



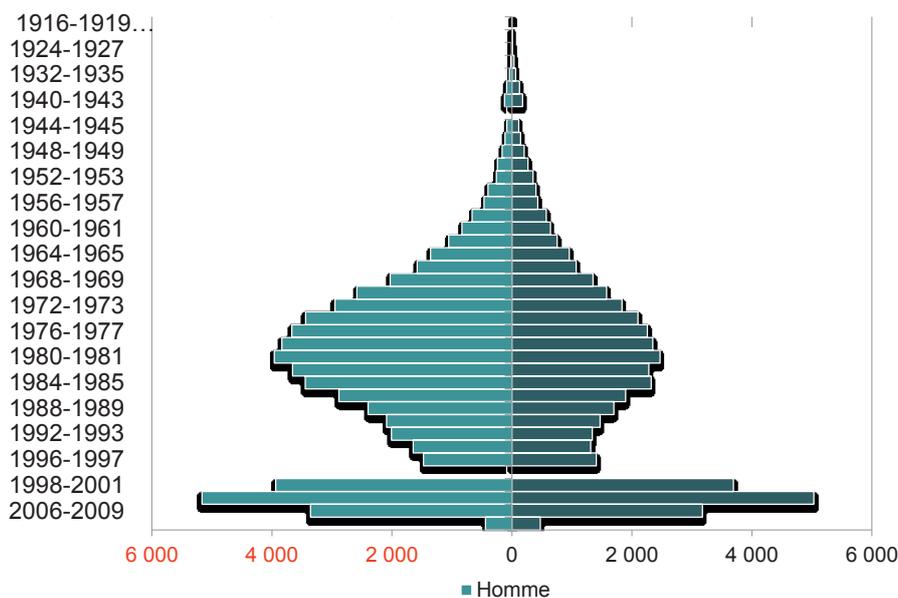
Description de la population

Délimitation de la population étudiée selon la partie de la recherche



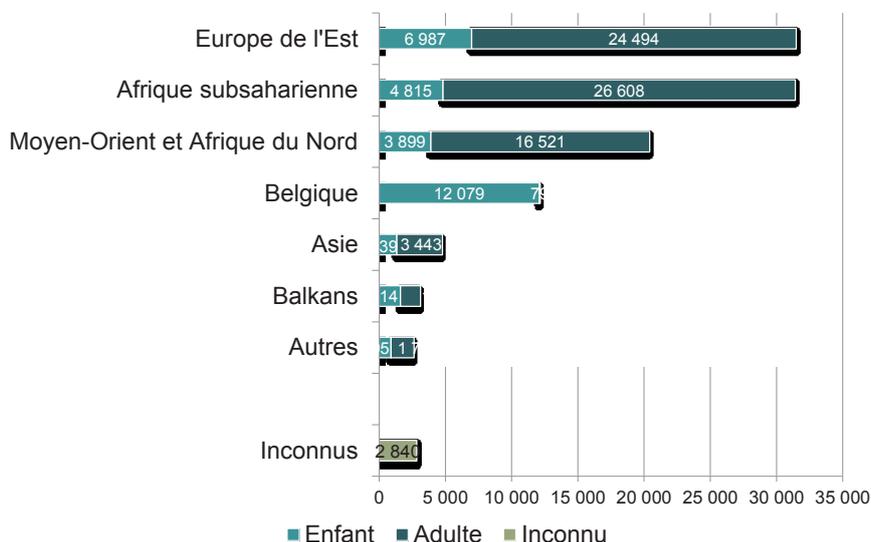
Distribution de la population étudiée par âge et sexe

14

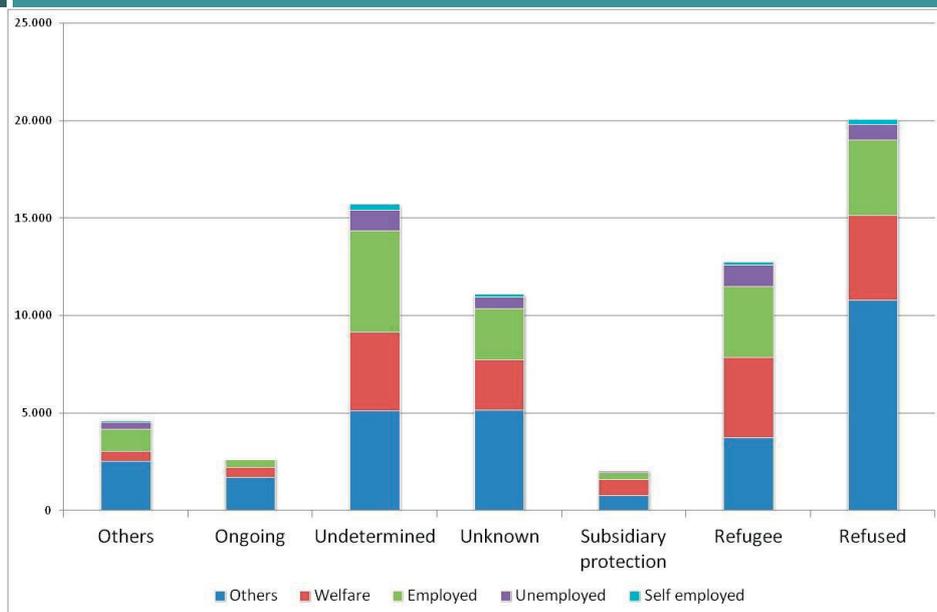


Pays de naissance de la population étudiée

15



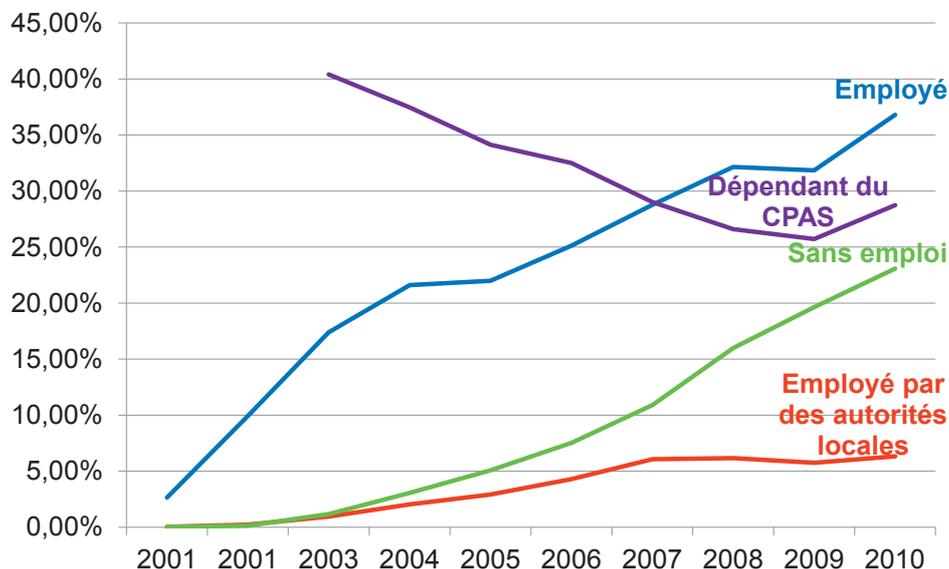
Statut légal et place dans la sécurité sociale



Cramer's V 0.1265***; Frequency missing : 2.726

ÉVOLUTION SOCIO-ÉCONOMIQUE DE LA COHORTE DE 2001, PÉRIODE 2001-2010

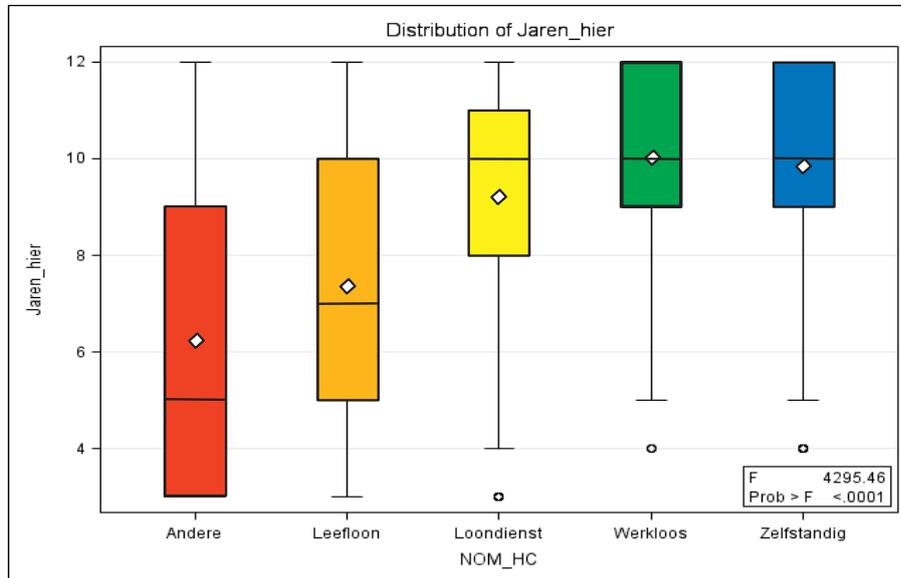
(%)



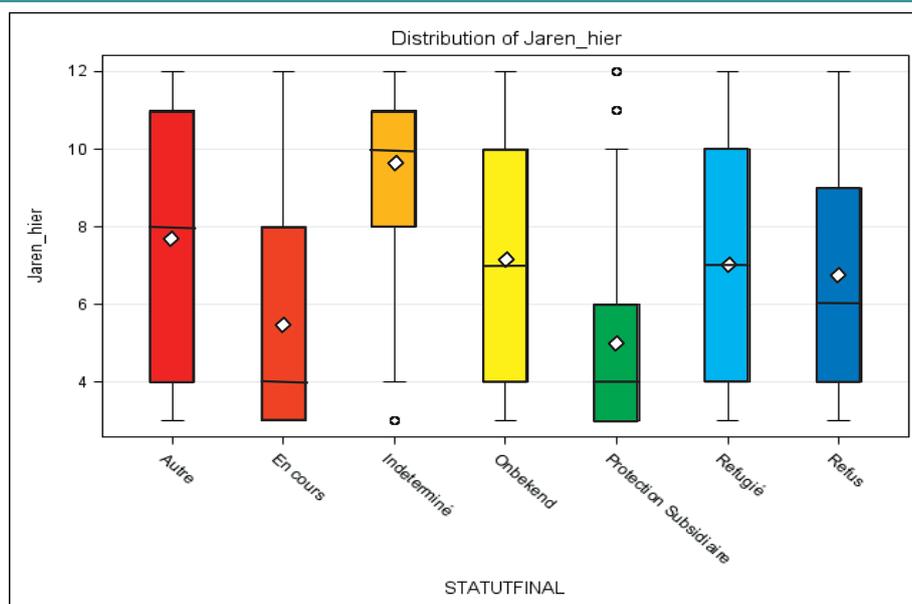
Analyse de la position socio-économique

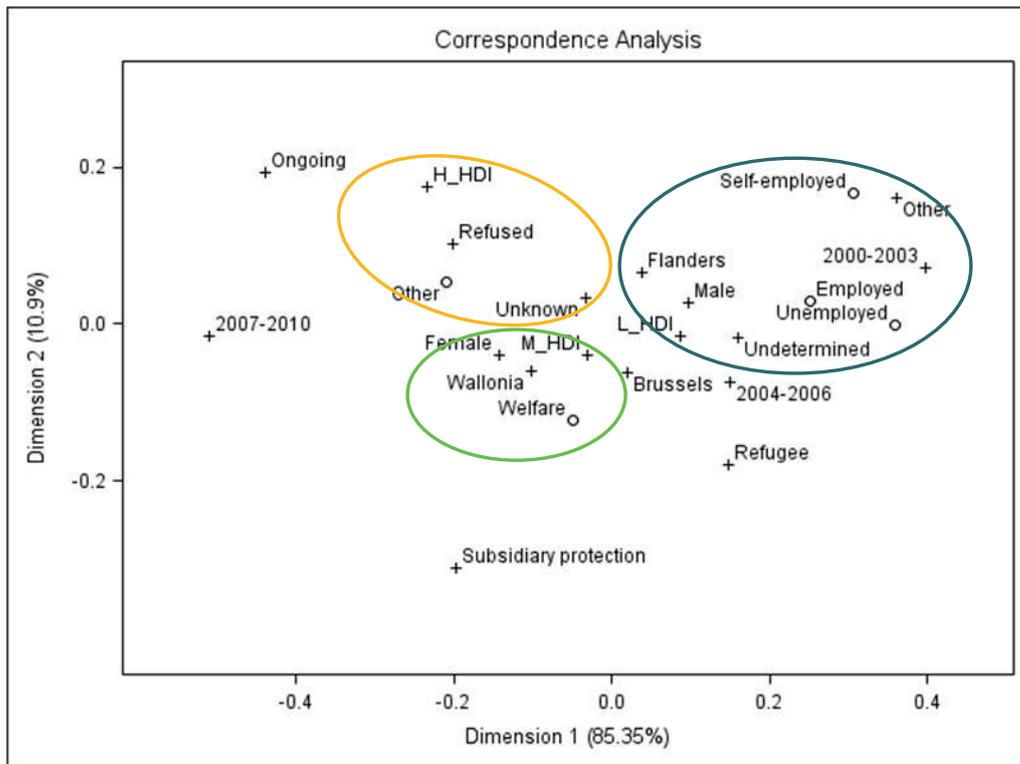
Analyse de variance: position socio-économique et nombre d'années dans le pays

19



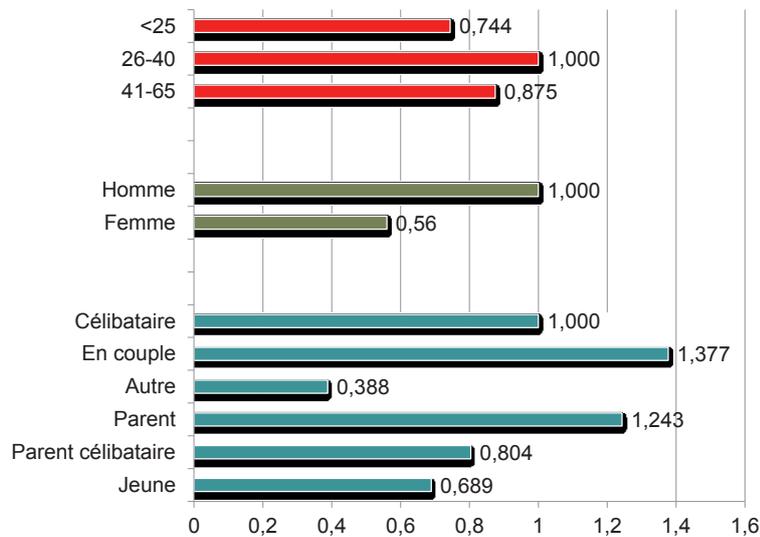
Analyse de variance: statut et nombre d'années dans le pays





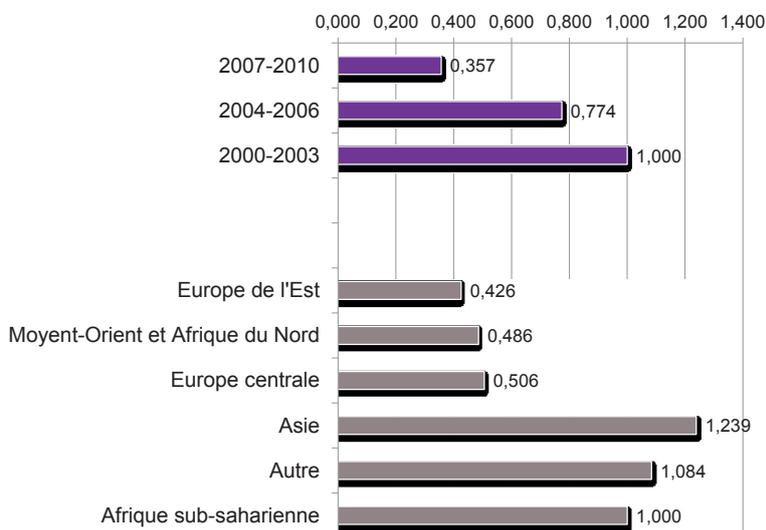
Probabilité d'emploi (Regression Logistique, Odds ratio): Démographie

22



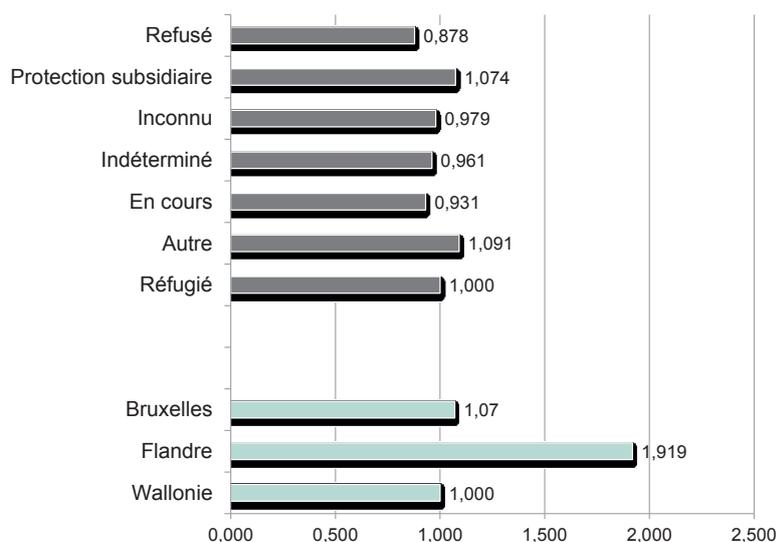
Probabilité d'emploi (Regression Logistique, Odds ratio): Durée et Origine

23



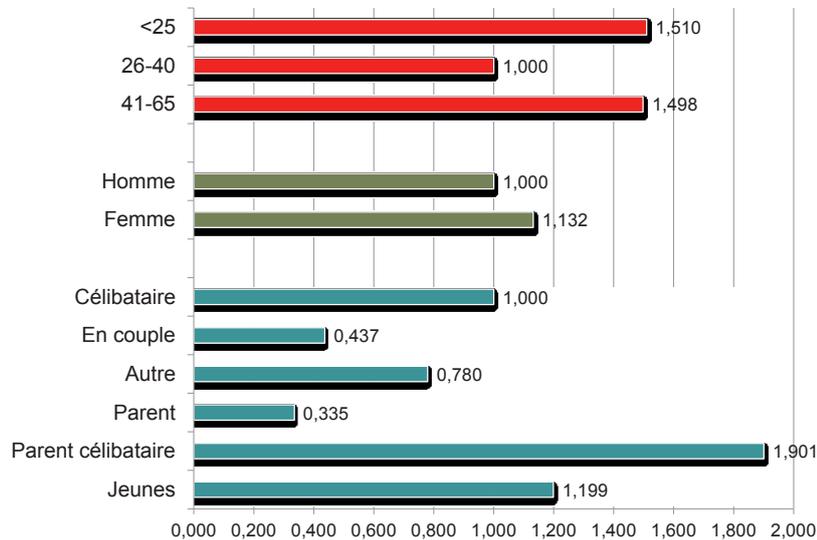
Probabilité d'emploi (Regression Logistique, Odds ratio): Statut et Région

24



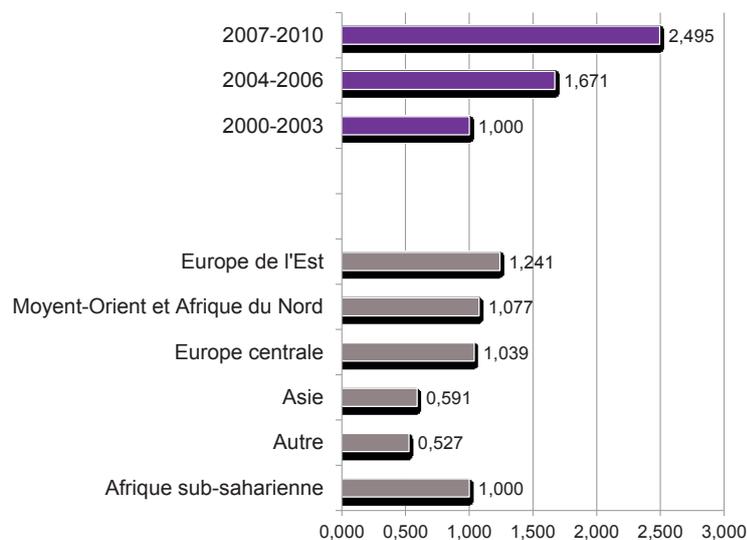
Probabilité d'être au CPAS (Regression Log. Odds ratio): Démographie

25



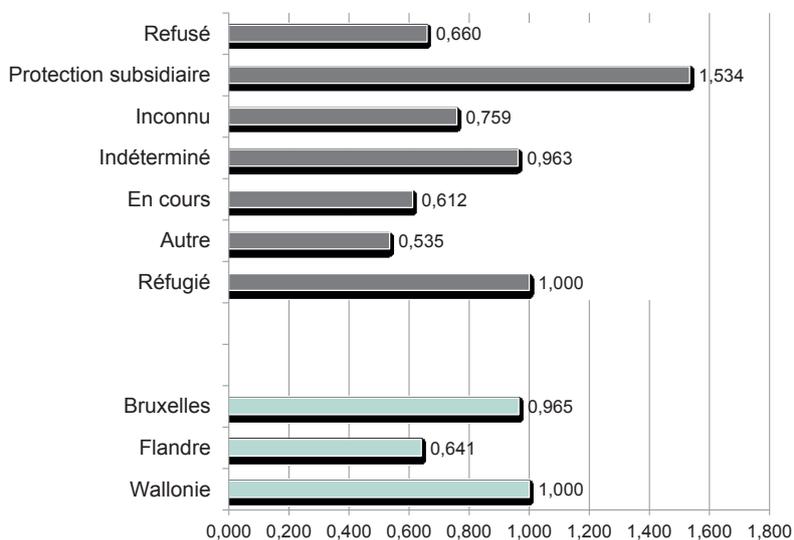
Probabilité d'être au CPAS (Regression Log. Odds ratio): Durée et Origine

26



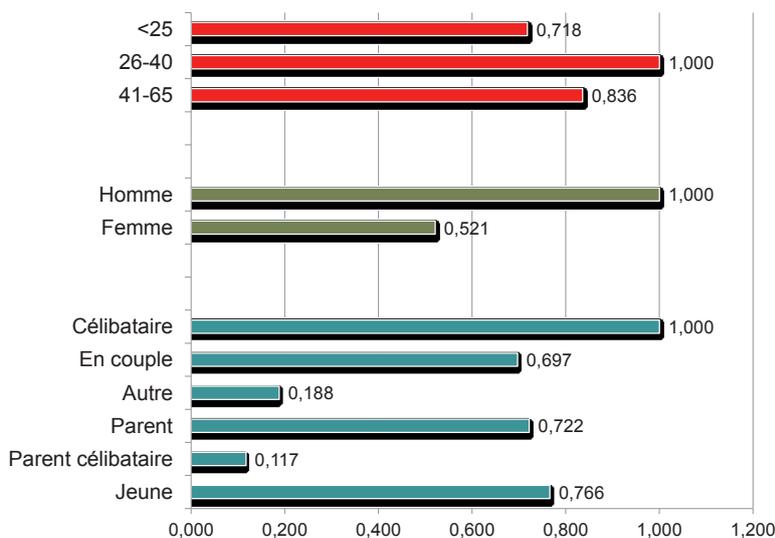
Probabilité d'être au CPAS (Regression Log. Odds ratio): Statut et Région

27



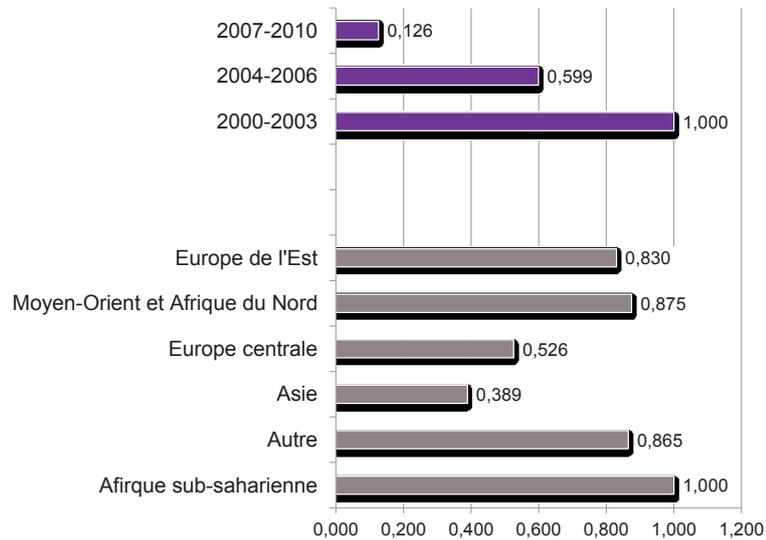
Probabilité d'être au CHOMAGE (Regression Log. Odds ratio): Démographie

28



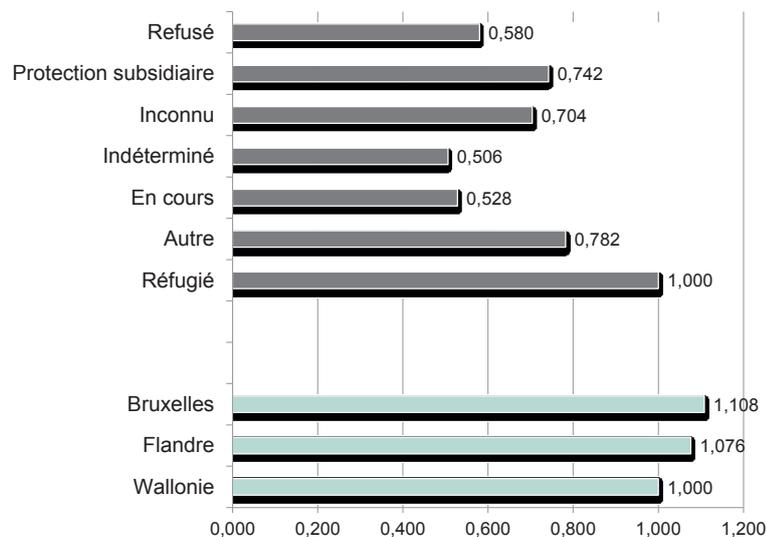
Probabilité d'être au CHOMAGE (Regression Log. Odds ratio): Durée & Origine

29

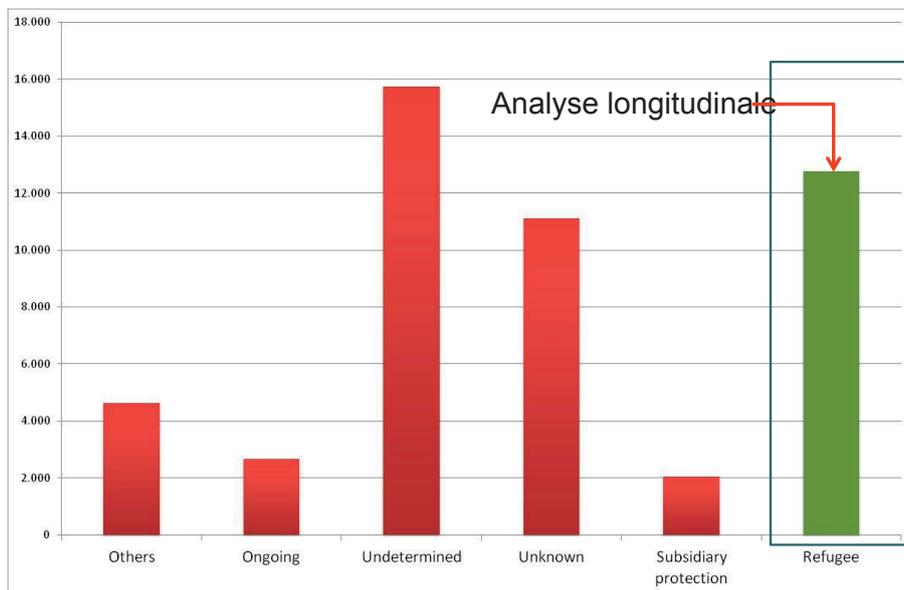


Probabilité d'être au CHOMAGE (Regression Log. Odds ratio): Statut et Région

30



Population sélectionnée pour l'analyse longitudinale



Analyse longitudinale : Typologie des carrières socio-économiques des réfugiés

Deux objectifs

1. Création d'une typologie des carrières socio-économiques (« Idéal type »)
2. Impact des caractéristiques individuelles et des conditions institutionnelles et structurelles sur ces différentes carrières

Méthodologie

Définition d'une carrière

- Carrière = succession de différentes positions sur le marché du travail
- Identification de 5 positions :
 1. Salarié (employé/ouvrier)
 2. Travailleur indépendant
 3. Demandeur d'emploi indemnisé
 4. Revenu social
 5. « Autre »

Identification de la période d'analyse, de la durée de la carrière et de la population

1. Uniquement des réfugiés reconnus
 - pour raison de comparabilités des statuts
 2. Toutes les carrières doivent avoir la même durée
 3. Début de la carrière observée = acquisition du statut
 4. Durée de la carrière = 4 années (16 trimestres)
 - Importance des 18 premiers mois
 5. Individus qui ont eu la reconnaissance de leur statut entre 2003 et 2006
- Total: 4869 réfugiés**
6. + de 18 ans /- de 61 ans

Méthode statistique

Analyse séquentielle

- Détermine quelles carrières sont proches et distantes les unes des autres

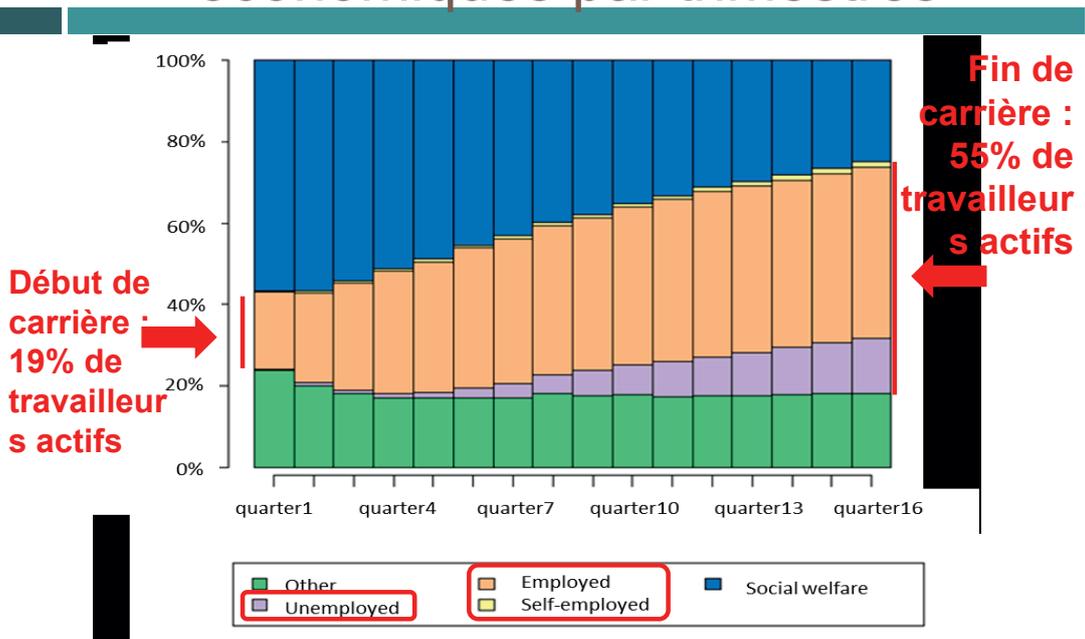
- Deux étapes :
 1. Matrices qui comparent les carrières
 2. Réduction de la matrice en plusieurs catégories
→ « Idéaltypes » de carrières

Caractéristiques sociodémographiques

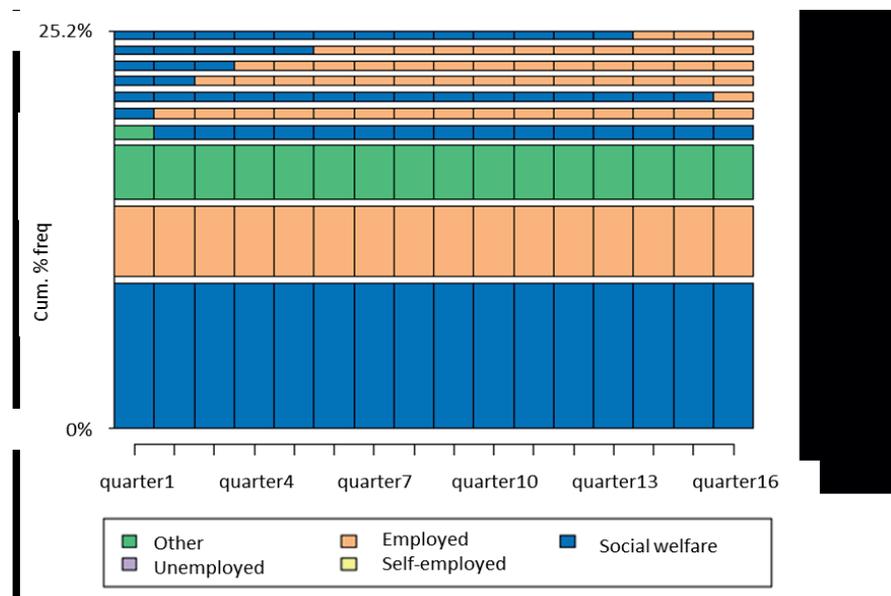
- Légère surreprésentation des hommes
- Majorité entre 18 et 30 ans
- Principalement originaire de Russie, d'ex-Yougoslavie et d'Afrique subsaharienne
- Situation familiale
 - Hommes majoritairement célibataires sans enfants
 - Femmes majoritairement parents célibataires

Présentation générale des carrières

Distribution des statuts socio-économiques par trimestres



10 carrières les plus fréquentes

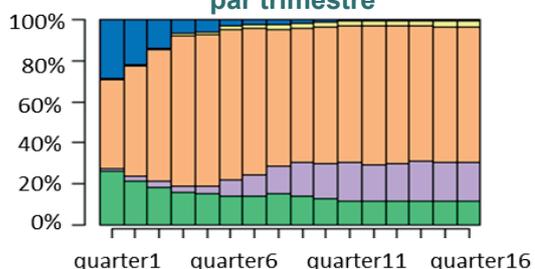


Typologie des carrières

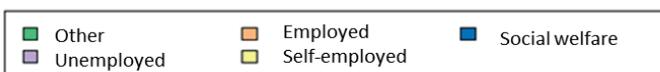
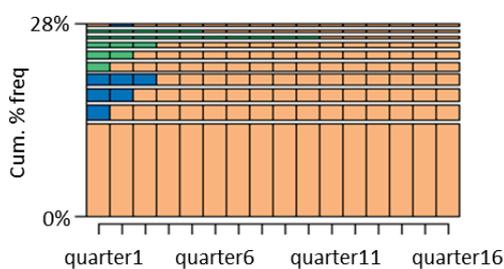
	%
1 Carrière active	34%
2 Carrière progressivement active : revenu social au début et emploi à la fin	29%
3 Carrière de dépendance sociale	25%
4 Carrière du statut « autre »	12%
Total	4869

Cluster 1: carrière active (34%)

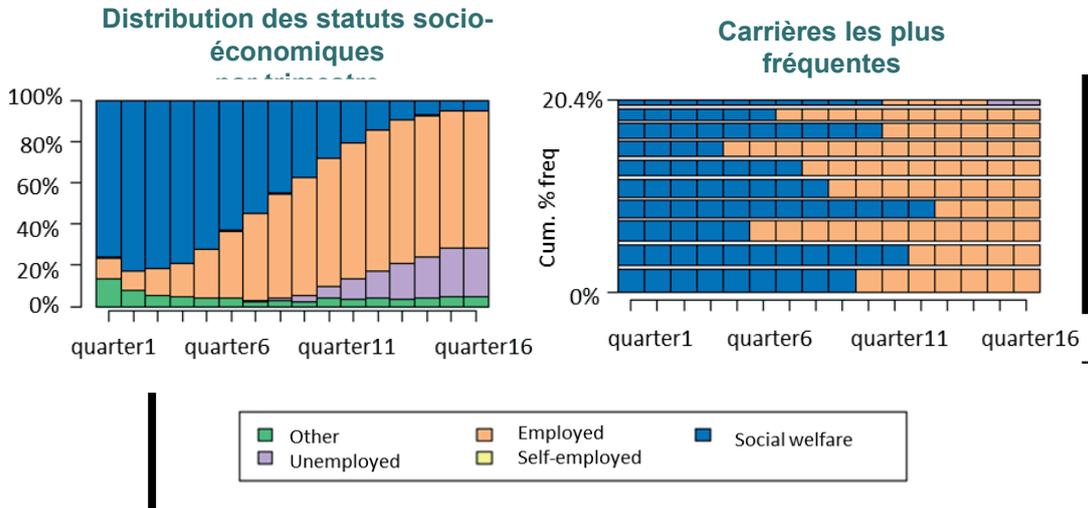
Distribution des statuts socio-économiques par trimestre



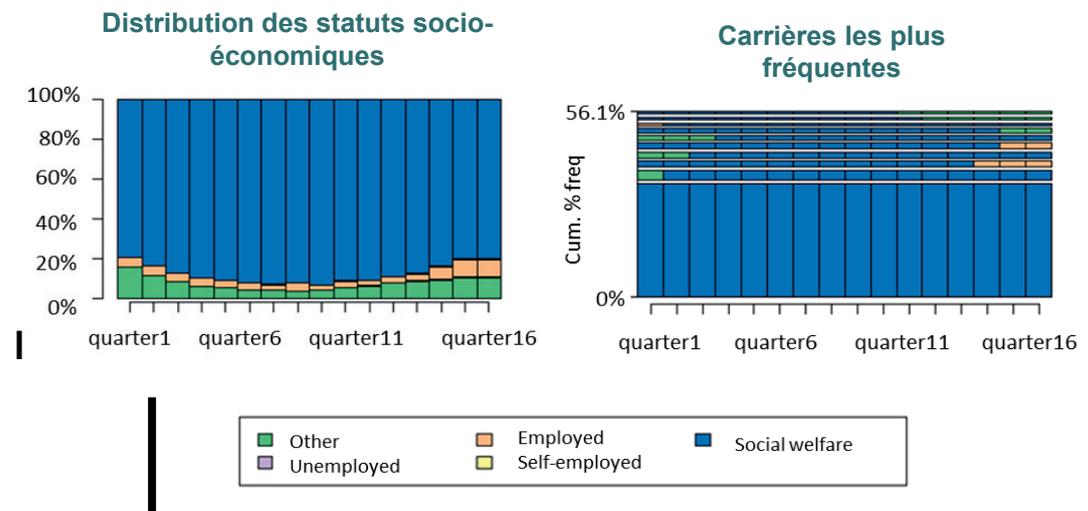
Carrières les plus fréquentes



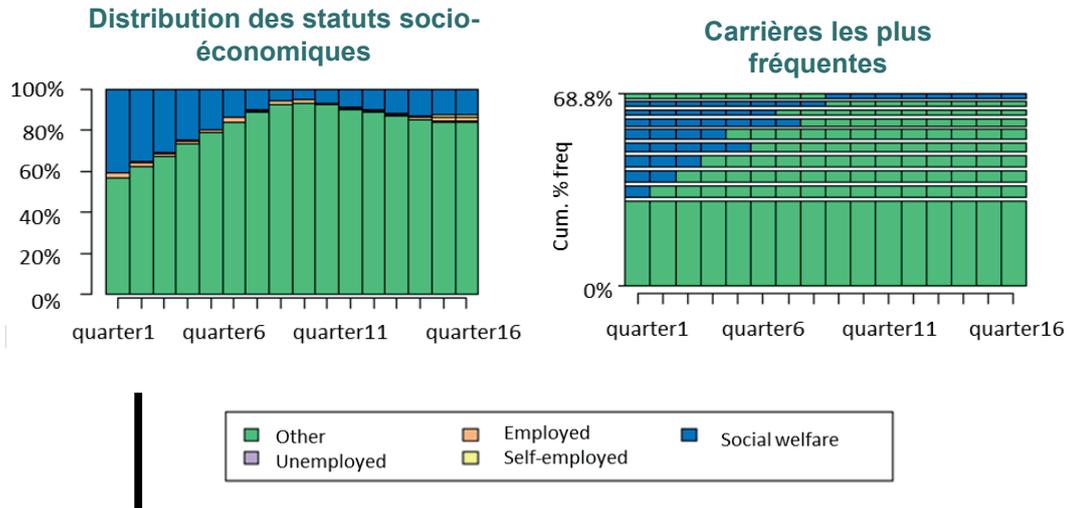
Cluster 2: Carrière progressivement active (29%)



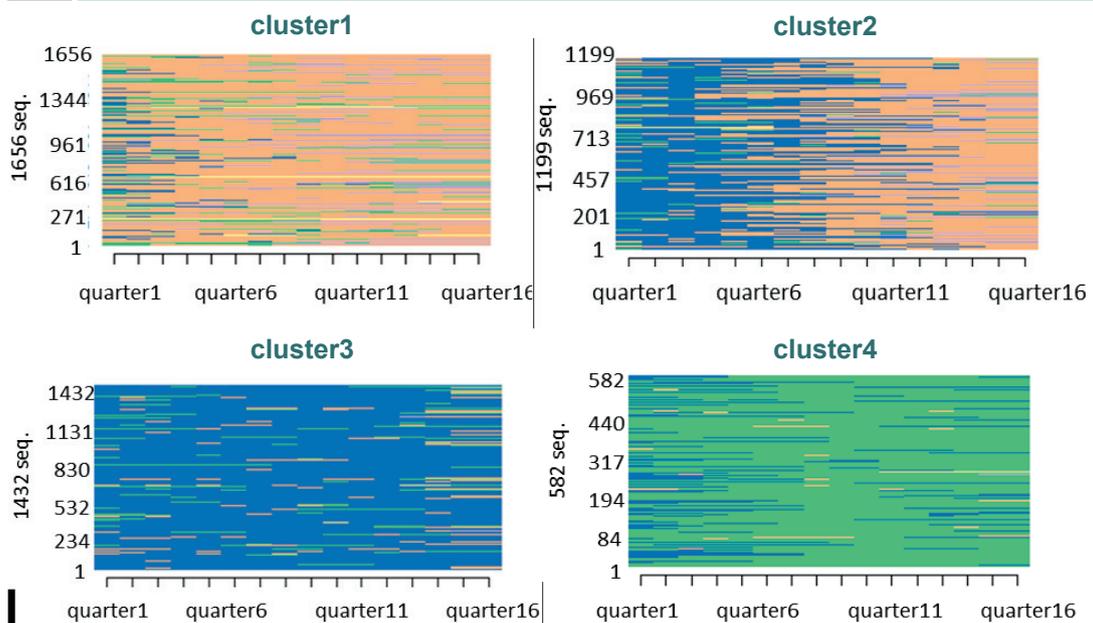
Cluster 3: Carrière de dépendance sociale (25%)



Cluster 4: Carrière du statut « autre » (12%)



Carrières individuelles pour les 4 clusters



	%	Proportion de femme	Nombre d'année moyen de la procédure
1 Carrière active	34%	34.5%	2.3 années
2 Carrière progressivement active : revenu social au début et emploi à la fin	29%	35%	1.8 années
3 Carrière de dépendance sociale	25%	55%	1.8 années
4 Carrière du statut « autre »	12%	73.5%	1.9 années
Total	4869	45%	2 années

Impact des caractéristiques individuelles et des conditions institutionnelles et structurelles : Principaux résultats

Caractéristiques individuelles

- **Genre**
 - ▣ Probabilité plus grande pour les femmes d'avoir une carrière inactive (cluster3 & 4)
 - ▣ Probabilité plus grande pour les hommes d'avoir une carrière active (cluster 1) et progressivement active (cluster2)
- **Âge**
 - ▣ Impact sur la carrière active (cluster1) et sur la carrière de dépendance sociale (cluster3)
- **Situation familiale des femmes**
 - ▣ Situation difficile pour les femmes célibataires avec enfants (cluster3)
- **Origine nationale**

Conditions institutionnelles

- **Naturalisation**
 - ▣ Augmente les chances d'avoir une carrière d'insertion progressive (cluster2) et diminue celles d'avoir une carrière inactive (cluster3 & 4)
 - Détruit certaines barrières d'accès au marché du travail
- **Durée de la procédure d'asile**
 - ▣ = nombre d'années passées en Belgique
 - ▣ Plus la durée est longue, plus les chances d'avoir une carrière active (cluster 1) sont grandes
- **Travail pendant la procédure d'asile**
 - ▣ Augmente les chances d'avoir une carrière active (cluster1)
 - ▣ Diminue les chances d'avoir les trois autres types de carrières (cluster2-3-4)

Conditions structurelles

- **Région de résidence**
 - Probabilité plus grande en Flandre d'avoir une carrière active (cluster1)
 - Interprétations :
 - Situation économique en Flandre est plus favorable
 - Politiques publiques d'accompagnement (*inburgering*)

Conclusions

- Image dynamique d'insertion sur le marché du travail
- Difficultés plus grandes pour certains profils :
 - Femmes
 - Femmes seules avec enfant(s)
 - Jeunes et plus âgés
- Importance d'avoir accès à l'emploi durant la procédure d'asile
- Différences régionales en Belgique
 - Importance des politiques d'accompagnement



Conclusions

- L'intégration des demandeurs d'asile et des réfugiés connaît la même évolution que celle des autres groupes de migrants en Europe et dans les pays de l'OCDE : *une durée de présence plus longue* dans le pays accroît la probabilité de trouver un emploi et de ne plus dépendre du CPAS
- Toutes les personnes ne sont pas égales dans ce processus
 - ▣ Les personnes vivant en famille ont de meilleures chances d'avoir un emploi que les personnes isolées
 - ▣ Mais les familles monoparentales avec des femmes comme chefs de ménage rencontrent plus de difficultés.

- ▣ De manière contre-intuitive, les réfugiés n'ont pas plus de facilité de trouver un emploi que les demandeurs d'asile.
- ▣ Une intégration rapide sur le marché du travail semble un avantage
- ▣ Il existe des différences régionales qui peuvent s'expliquer par le contexte socio-économique et par la politique d'intégration (cours de langue)
- ▣ Une intégration rapide sur le marché du travail semble un avantage
- ▣ Un point aveugle de la recherche: le lien entre la formation et l'emploi



**Merci pour votre
attention**